



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/47/1003  
23 août 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session  
Point 156 de l'ordre du jour

ELECTION DES JUGES DU TRIBUNAL INTERNATIONAL POUR JUGER LES PERSONNES  
PRESUMÉES RESPONSABLES DE VIOLATIONS GRAVES DU DROIT INTERNATIONAL  
COMMISES SUR LE TERRITOIRE DE L'EX-YOUGOSLAVIE DEPUIS 1991

Lettre datée du 20 août 1993, adressée au Président de  
l'Assemblée générale par la Présidente du Conseil de  
sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la résolution  
857 (1993), adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité à sa 3265e séance,  
tenue le 20 août 1993.

La résolution 857 (1993) se lit comme suit :

"Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 808 (1993) du 22 février 1993 et  
827 (1993) du 25 mai 1993,

Ayant décidé d'examiner les candidatures aux charges de juge au  
Tribunal international pour juger les personnes présumées responsables  
de violations graves du droit international humanitaire commises sur  
le territoire de l'ex-Yougoslavie reçues par le Secrétaire général  
avant le 16 août 1993,

Etablit la liste de candidats ci-après, conformément à  
l'article 13 du statut du Tribunal international :

M. Georges Michel ABI-SAAB (Egypte)  
M. Julio A. BARBERIS (Argentine)  
M. Raphaël BARRAS (Suisse)  
M. Sikhe CAMARA (Guinée)  
M. Antonio CASSESE (Italie)  
M. Hans Axel Valdemar CORELL (Suède)  
M. Jules DESCHENES (Canada)  
M. Alfonso DE LOS HEROS (Pérou)  
M. Jerzy JASINSKI (Pologne)  
M. Heike JUNG (Allemagne)  
M. Adolphus Godwin KARIBI-WHYTE (Nigéria)

M. Valentin G. KISILEV (Fédération de Russie)  
M. Germain LE FOYER DE COSTIL (France)  
M. LI Haopei (Chine)  
Mme Gabrielle Kirk McDONALD (Etats-Unis d'Amérique)  
M. Amadou N'DIAYE (Mali)  
M. Daniel David Ntanda NSEREKO (Ouganda)  
Mme Elizabeth ODIO BENITO (Costa Rica)  
M. Hüseyin PAZARCI (Turquie)  
M. Moragodage Christopher Walter PINTO (Sri Lanka)  
M. Rustam S. SIDHWA (Pakistan)  
Sir Ninian STEPHEN (Australie)  
M. Lal Chan VOHRAH (Malaisie)."

La Présidente du Conseil de sécurité

(Signé) Madeleine K. ALBRIGHT

-----